

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Installations classées pour la protection de l'environnement

COMMUNES DE CONGRIER ET RENAZE

Objet : demande présentée par la société Dirickx Industries, dont le siège social est situé Le Bas Rocher à Congrier, concernant l'extension de l'usine de fabrication de clôtures métalliques qu'elle exploite sur le site de La Tréfilerie, implanté sur les communes de Congrier et de Renazé, au lieu-dit Le Bas Rocher.

Commissaire enquêteur : M. Alain Parra d'Andert, cadre bancaire en retraite.

Dates et modalités de l'enquête publique : du lundi 18 septembre 2023 à 9h30 au jeudi 19 octobre 2023 à 17h30. Le dossier sera déposé en mairies de Congrier (12 place de l'Église) et de Renazé (place de l'Europe) afin que les personnes intéressées puissent le consulter sur place pendant les heures habituelles d'ouverture de la mairie de Congrier (les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et le mercredi de 9h30 à 12h00) et de la mairie de Renazé (les lundi, mardi et mercredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00, les jeudi et vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00), ainsi que sur un poste informatique mis à la disposition du public à la mairie de Congrier, aux jours et heures habituels d'ouverture sus-mentionnés. Le dossier sera également consultable, pendant toute la durée de l'enquête sur le site dédié :

<https://www.registre-numerique.fr/projet-extension-dirickx>

Le dossier comporte notamment une étude d'impact ainsi qu'un avis de l'autorité environnementale.

Le public pourra consigner ses observations et propositions sur les registres d'enquête tenus à sa disposition en mairies de Congrier et de Renazé. Les observations pourront également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie siège de Congrier, qui les annexera au registre d'enquête, sur le registre numérique du site dédié :

<https://www.registre-numerique.fr/projet-extension-dirickx>, ainsi que par voie électronique à l'adresse dédiée : projet-extension-dirickx@mail.registre-numerique.fr

Les observations du public formulées pendant l'enquête par voie électronique seront publiées sur le registre dématérialisé.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public en mairie de Congrier : lundi 18 septembre 2023 de 9h30 à 12h00, vendredi 13 octobre 2023 de 14h30 à 17h30, jeudi 19 octobre 2023 de 14h30 à 17h30, et en mairie de Renazé : mercredi 4 octobre 2023 de 15h00 à 18h00.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, en mairie de Congrier, mairie siège de l'enquête, en préfecture de la Mayenne et sur le site Internet des services de l'Etat en Mayenne (<https://www.mayenne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-eau-et-biodiversite/Installations-classees/Installations-classees-industrielles-carrieres/Autorisation>).

Informations complémentaires : elles peuvent être demandées à la société Dirickx : M. Yohann MOREAU – 06 24 42 29 56 – ymoreau@dirickx.com

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation environnementale assortie du respect de prescriptions ou un refus. Celle-ci sera prise par la préfète de la Mayenne.